

**ÉLECTION - RENOUVELLEMENT COMPLET DES REPRÉSENTANTS DES
PERSONNELS DU COLLEGE A AU CONSEIL DE L'UFR STAPS****DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024****CONSEIL DE L'UFR STAPS**

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;

Vu les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), approuvés en conseil d'administration de l'université du 25 juin 2007, et modifiés le 30 janvier 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection d'un membre représentant les personnels du Collège A au Conseil de l'UFR STAPS, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 10

2 - Nombre de votants : 10

3 - Nombre de suffrages : 10

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 10

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	=	10	=	1.6
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR		6		

Considérant que la liste Approche multidisciplinaire et équilibrée des STAPS collège A, unique liste candidate, a obtenu 10 voix,

Considérant que la liste Approche multidisciplinaire et équilibrée des STAPS collège A, unique liste candidate, a obtenu l'unanimité des voix.

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus
<i>Approche multidisciplinaire et équilibrée des STAPS collège A</i>	6	1	5	5	6	DE MARCO Giovanni DEMESLAY Julie SOUCHON Nicolas MARTIN Sylvie LE NOE Olivier BROUILLET Thibault

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 18 décembre pour une durée de quatre ans.

Fait à Nanterre, le 18 décembre 2024

La Présidente de l'Université


Caroline ROULLAND-DIAMOND


**ÉLECTION - RENOUVELLEMENT COMPLET DES REPRÉSENTANTS DES
PERSONNELS DU COLLEGE BIATSS AU CONSEIL DE L'UFR STAPS****DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024****CONSEIL DE L'UFR STAPS**

Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;

Vu les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), approuvés en Conseil d'Administration de l'université du 25 juin 2007, et modifiés le 30 janvier 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection d'un membre représentant les personnels du Collège BIATSS au Conseil de l'UFR STAPS, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 12

2 - Nombre de votants : 12

3 - Nombre de suffrages : 12

- Bulletins blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 11

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES
PAR LES LISTES EN PRESENCE

11

=

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR

3

= 3.66

***Considérant que la liste BIATSS STAPS, unique liste candidate, a obtenu 11 voix,
Considérant que la liste BIATSS STAPS, unique liste candidate, a obtenu l'unanimité
des voix.***

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus
Liste BIASTSS STAPS	11	3	0	0	3	ROUZIÈRE Delphine OLIVARI Frédéric POREE Armelle

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 17 décembre 2024 pour une durée de quatre ans.

Fait à Nanterre, le 17 décembre 2024

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND-DIAMOND

